



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

## campagnes électorales

Question écrite n° 57687

### Texte de la question

Mme Marie-Jo Zimmermann attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales sur le fait que l'utilisation d'Internet peut conduire à de nombreux abus. Ainsi, lors d'élections municipales le site de campagne d'une liste peut être piraté avec des modifications frauduleuses et inexacts introduites par des adversaires politiques. Elle lui demande si une telle manoeuvre peut conduire à l'annulation des élections.

### Texte de la réponse

L'honorable parlementaire est invitée à se rapporter à la réponse à la question n° 9964 (Journal officiel Sénat) posée le 27 août 2009.>

### Données clés

**Auteur :** [Mme Marie-Jo Zimmermann](#)

**Circonscription :** Moselle (3<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 57687

**Rubrique :** Élections et référendums

**Ministère interrogé :** Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

**Ministère attributaire :** Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 1er septembre 2009, page 8349

**Réponse publiée le :** 24 août 2010, page 9330